

Le travail dangereux des enfants dans les communautés de Côte d'Ivoire durant la COVID-19

Une analyse rapide basée sur les données recueillies durant le semi-confinement

**Cette analyse a été publiée pour la première fois le 1er juillet 2020 et révisée le 17 juillet pour plus de clarté. Les résultats restent inchangés.*

Résumé

Afin d'évaluer l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur le travail des enfants, la Fondation International Cocoa Initiative (ICI) a analysé les données provenant de 263 communautés en Côte d'Ivoire. Parmi ces communautés, 1443 foyers producteurs de cacao ont fait l'objet d'une visite dans le cadre du Système de suivi et de remédiation du travail des enfants (SSRTE)¹ de la Fondation ICI entre le 17 mars et le 15 mai 2020 afin d'identifier les cas de travail des enfants. Les résultats de la Fondation ICI montrent que le pourcentage d'enfants identifiés comme étant impliqués dans du travail des enfants était plus élevé durant ces deux mois que les années précédentes durant la même période, passant de 16% à 19,4% au sein des mêmes communautés. Le taux d'identification du travail des enfants a donc enregistré une augmentation de 21,5%.

Les tests statistiques utilisés dans cette étude supportent l'hypothèse que l'augmentation du nombre de cas de travail des enfants identifiés entre le 17 mars et le 15 mai est liée au choc provoqué par la pandémie, et ne reflète pas une tendance générale. D'autres études seront de mise pour mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre dans cette augmentation ponctuelle.

Cette étude compare la situation observée dans 263 communautés productrices de cacao avant et durant le semi-confinement pour saisir les effets de ce choc sur le travail des enfants. Elle n'a pas été conçue pour analyser des tendances plus larges dans le domaine du travail des enfants – et ne devrait pas être utilisée pour tirer des conclusions en-dehors du cadre restreint de la période de pandémie.

Ce document présente les détails de la méthodologie employée pour comprendre la situation à un moment précis, les résultats de l'analyse, ainsi que leurs implications pour les parties prenantes du secteur du cacao.

Les résultats soulignent la nécessité de mobiliser davantage de soutien international pour intensifier les efforts que le gouvernement, l'industrie et la société civile fournissent actuellement pour combattre le travail des enfants et améliorer l'accès des enfants à leurs droits fondamentaux, telle qu'une éducation de qualité. De plus

¹ Un SSRTE est une structure intégrée à la chaîne d'approvisionnement des compagnies productrices de cacao et de chocolat, dont le but est d'identifier, prévenir et remédier au travail des enfants. Le système repose sur la présence de facilitateurs au sein des communautés productrices de cacao pour sensibiliser ses membres à la problématique du travail des enfants, identifier les cas, demander la mise en place de mesures de prévention, prendre des mesures de remédiation et assurer le suivi des progrès effectués.

Durant le semi-confinement, le pourcentage des enfants identifiés par ICI comme étant impliqués dans du travail des enfants a augmenté de 16 % à 19,4 %, soit une augmentation de 21,5 %.

en plus d'indices s'accumulent en faveur d'un impact positif de ces efforts sur les conditions de vie des enfants : le taux de scolarisation en primaire est passé de 67% en 2013 à 90% en 2018;² les programmes de développement communautaires ont démontré leur efficacité à réduire le travail des enfants de 20 à 30%;³ et les SSRTE ont permis de réduire de 50% le travail dangereux des enfants parmi les cas identifiés.⁴

Contexte

Le 16 mars 2020, en réponse aux premiers cas recensés de la COVID-19 dans le pays, le gouvernement de Côte d'Ivoire a mis en place un ensemble de mesures visant à prévenir la propagation du virus. Celles-ci comprenaient la fermeture de toutes les écoles maternelles, primaires et secondaires, l'interdiction de rassemblements de plus de 50 personnes, une fermeture partielle des frontières internationales et la mise en quarantaine des nouveaux arrivants. Une semaine plus tard, des couvre-feux et des restrictions relatives aux déplacements ont été instaurés, régulant ainsi le transport au sein et entre les villes et interdisant les déplacements non autorisés entre Abidjan et l'intérieur du pays.⁵ La pandémie de la COVID-19 et les mesures connexes, combinées au ralentissement économique mondial et à la chute des prix des matières premières, ont déjà eu des conséquences tangibles sur tous les secteurs économiques du pays et sur divers aspects du bien-être de la population. Les membres plus vulnérables de la société ivoirienne risquent d'être négativement affectés, y compris les foyers producteurs de cacao et leurs enfants.

L'UNICEF et le BIT, parmi d'autres organisations, ont mis en garde contre les possibles conséquences aggravantes de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises pour la contrer sur le nombre de cas de travail des enfants dans nombre de pays.⁶ Pour

tester cette hypothèse, nous analysons des données collectées durant le semi-confinement pour discerner si des changements sont à observer au niveau du travail des enfants dans les communautés cacaoyères.

Les travaux de recherche sur les causes profondes du travail des enfants et sur les pandémies passées suggèrent qu'il pourrait y avoir plusieurs facteurs différents. Tout d'abord, les écoles ayant été fermées, les parents pourraient avoir emmené leurs enfants sur l'exploitation, où ils auraient été surveillés et où ils auraient pu être appelés à participer au travail. Des analyses précédentes ont montré que la prévalence de travail des enfants est supérieure dans les communautés ne disposant pas d'école⁷ et durant les vacances scolaires comparé à la période de scolarisation.⁸ Deuxièmement, les restrictions relatives aux déplacements au sein du pays et aux frontières pourraient avoir limité la disponibilité de la main d'œuvre adulte, ce qui aurait pu pousser les familles à solliciter leurs enfants pour compenser le manque d'effectifs. Troisièmement, avec le ralentissement économique général, les producteurs de cacao pourraient subir une pression croissante sur le budget familial, notamment en raison d'une baisse des revenus de diverses sources (malgré la stabilité des prix du cacao) ou en raison d'une hausse des prix des biens de consommation essentiels. Dans une enquête téléphonique menée par la Fondation ICI auprès des producteurs de cacao certifiés de Côte d'Ivoire, plus de la moitié des participants ont rapporté une chute de revenus combinée à une pression accrue sur le budget familial depuis que les écoles ont fermé au mois de mars.⁹ Les études sur les chocs des revenus montrent que lorsque les revenus des ménages diminuent, le travail des enfants tend à augmenter.¹⁰ Enfin, les

⁷ ICI (2019) [Qualité de l'éducation et travail des enfants : Données tirées des communautés productrices de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana.](#)

⁸ ICI (2020) [Comment l'épidémie de la COVID-19 affectera-t-elle les enfants dans les communautés cacaoyères ?](#)

⁹ Basé sur des données recueillies par téléphone auprès de 515 producteurs de cacao entre le 2 et le 9 juillet 2020. Ces données font partie d'une enquête en cours menée par la Fondation ICI et visant à mieux comprendre l'impact du COVID-19 sur les ménages producteurs de cacao.

¹⁰ ICI (2020) [Les effets des changements de revenus sur le travail des enfants : Un résumé des données tirées des petits exploitants](#)

² UNESCO, Institut de Statistiques (accessible via la Banque Mondiale).

³ ICI (2020), Rapport annuel

⁴ Nestlé (2019), Lutter contre le travail des enfants

⁵ Gouvernement de la Côte d'Ivoire, Message à la nation de SEM le président de la République, 23 mars 2020

⁶ UNICEF & BIT (2020), COVID-19 et travail des enfants : en temps de crise, il est temps d'agir.

programmes menés par le gouvernement, la société civile et l'industrie visant à soutenir les ménages producteurs de cacao vulnérables et à promouvoir la protection des enfants ont automatiquement été perturbés lors du semi-confinement, réduisant ainsi l'accès à ces services.

Cette synthèse se base sur des données recueillies durant le semi-confinement afin d'examiner la manière dont le travail des enfants dans les foyers producteurs de cacao de Côte d'Ivoire a été influencé par la COVID-19 ainsi que par les mesures nécessaires mises en place pour contenir le virus, sur ce laps de temps précis.

Les données sur l'identification du travail des enfants tirées des SS RTE de la Fondation ICI

Les restrictions relatives aux déplacements ont engendré des difficultés pour obtenir des preuves empiriques sur la manière dont la pandémie de la COVID-19 a affecté le travail des enfants dans les communautés rurales. Toutefois, le Système de suivi et de remédiation du travail des enfants (SS RTE) de la Fondation ICI constitue une source précieuse de données pour combler cette lacune.

Grâce au SS RTE de la Fondation ICI, des données sont collectées de manière continue tout au long de l'année par des agents vivant dans les communautés productrices de cacao, qui sont chargés d'identifier et de soutenir les enfants à risque. Ces agents rendent visite aux foyers producteurs de cacao de coopératives certifiées afin de contrôler le travail des enfants. Les données tirées des entretiens sont enregistrées à l'aide d'un téléphone portable ou d'une tablette, permettant ainsi de synchroniser les informations avec une base de données centralisée dès que la connectivité le permet. Ainsi, même avec les restrictions relatives aux déplacements, la Fondation ICI a continué de recevoir des données sur le travail des enfants de nombreuses communautés, puisque les agents ont maintenu leurs visites tout en respectant les directives de précaution et ont poursuivi la collecte de données au sein de leurs propres communautés.

Durant le semi-confinement, des visites de suivi ont continué d'avoir lieu dans 263 communautés de Côte

Grâce au SS RTE de la Fondation ICI, des données sont collectées de manière continue tout au long de l'année. Durant le semi-confinement, les agents ont continué à collecter des données dans leurs communautés, tout en respectant les directives de précaution.

d'Ivoire, représentant environ 40% de l'ensemble des communautés dans lesquelles des visites de suivi ont été effectuées durant les six derniers mois. Au total, 1443 foyers parmi 40 coopératives ont été visités entre le 17 mars et le 15 mai pour identifier des cas de travail des enfants. 3223 enfants ont été interviewés au total. Il est important de noter que cette analyse se limite aux 263 communautés pour lesquelles des données étaient disponibles. Les résultats ne sont pas représentatifs de toutes les zones de production de cacao de Côte d'Ivoire, et ne peuvent pas être généralisés aux autres zones.

Pour comprendre dans quelle mesure la situation dans cet échantillon de 263 communautés a changé, nous comparons les données collectées durant le semi-confinement (du 17 mars au 15 mai) aux données collectées avant le confinement, de février 2015 à mars 2020.

Nous avons analysé les résultats tirés des visites servant à identifier le travail des enfants. Lors de ces visites à domicile, les facilitateurs communautaires évaluent si les enfants âgés de 5 à 17 ans vivant dans ce foyer effectuent des tâches dangereuses, grâce à des entretiens avec les parents et les enfants.

Méthode et Résultats

Nous analysons l'évolution de l'identification du travail des enfants dans le cadre du SS RTE pendant le semi-confinement, en comparant les résultats des visites à domicile du 17 mars au 15 mai avec ceux des années précédentes.

Pour qu'une telle comparaison soit valable, nous devons prendre en compte le fait que les taux d'identification du travail des enfants varient en fonction des communautés, des agents de suivi et du temps. Par exemple, si nous regardons les données recueillies avant le 17 mars, les taux moyens

d'identification du travail des enfants sont inférieurs dans les communautés où la collecte de données a continué après le 17 mars, comparé aux communautés où celle-ci s'est arrêtée (21% contre 24%). Pour cette raison, nous incluons dans la présente analyse uniquement les enfants des 263 communautés où la collecte de données s'est poursuivie.

Ensuite, au vu de la nature saisonnière du travail sur une plantation de cacao, les taux d'identification du travail des enfants fluctuent au cours de l'année : les analyses des données tirées des SS RTE sur plusieurs années montrent que les taux d'identification du travail des enfants sont plus bas en moyenne dans les mois de mars, avril et mai comparé au reste de l'année (18% contre 25%).

En utilisant une simple comparaison des moyennes des taux d'identification du travail des enfants, nous constatons que le pourcentage d'enfants identifiés comme étant impliqués dans du travail des enfants a augmenté de 16% à 19,4%, lorsque l'on compare la période de semi-confinement, aux mêmes mois des années précédentes dans les mêmes communautés. Cela représente une augmentation de 21,5% de l'identification du travail des enfants, et la différence est statistiquement significative (voir Tableau 1).

Pour exclure la possibilité que cette différence soit engendrée par une tendance à plus long terme, nous testons un effet de « confinement placebo », c'est-à-dire un confinement hypothétique durant les mois de janvier-mars 2020, au lieu de la période réelle de confinement ; cette période de confinement placebo n'est pas

Les tests statistiques confirment donc notre interprétation selon laquelle l'augmentation de l'identification du travail des enfants du 17 mars au 15 mai 2020 a effectivement un lien avec le semi-confinement dû au COVID-19, et non pas avec une tendance générale.

caractérisée par une identification plus importante du travail des enfants comparé à la même saison les années précédentes. Les tests statistiques confirment donc notre interprétation selon laquelle l'augmentation de l'identification du travail des enfants du 17 mars au 15 mai 2020 a effectivement un lien avec le semi-confinement dû au COVID-19, et non pas avec une tendance générale.

Pour prendre en compte des facteurs additionnels pouvant influencer ces chiffres, nous utilisons une analyse de régression multiple pour séparer les effets des saisons, des communautés et des agents de suivi.¹¹ L'analyse de régression permet également de représenter des différences potentielles

¹¹ Plus spécifiquement, nous estimons un modèle de probabilité linéaire sur un échantillon d'enfants questionnés, où la variable résultante est un indicateur binaire montrant si l'enfant effectue des tâches dangereuses sur l'exploitation de cacao ou non ; les variables explicatives sont : si l'entretien a été mené durant la période de semi-confinement ; les effets fixes du mois de l'année où l'entretien a été mené, de la communauté où vit l'enfant, et du facilitateur communautaire menant l'entretien ; l'âge et le sexe de l'enfant ; et l'âge et le niveau d'éducation du chef du ménage.

Tableau 1 : Comparaison des moyennes (t-test) des taux d'identification du travail des enfants parmi les enfants ayant reçu une visite avant vs après le semi-confinement.

	Observations (# d'enfants)	Moyenne taux d'identification du travail des enfants	Erreur type
avant le semi-confinement (mois de mar-avr-mai en 2015-2019)	2171	16.0%	0.0079
durant le semi-confinement (17 mars-15 mai 2020)	2910	19.4%	0.0073
Difference:		3.4%	0.0109

t = -3.1334; degrés de liberté = 5080; H0: difference>0; Pr(T > t) = 0.9991

dans la composition de nos échantillons avant et après le confinement. En raison des circonstances exceptionnelles du confinement, notamment la fermeture des écoles, l'ensemble d'agriculteurs et d'enfants disponibles pour les entretiens pourrait avoir été différent de la moyenne à plus long terme de la base de données. Afin d'éviter cela, nous incluons, dans l'analyse de régression, des contrôles relatifs aux caractéristiques clés des ménages et des enfants ayant une corrélation avec le risque de travail des enfants, comme l'âge et le sexe des enfants, ainsi que l'âge et le niveau d'éducation du chef du ménage.

L'analyse de régression confirme que la part d'enfants identifiés comme effectuant des tâches dangereuses a augmenté d'environ 3 points de pourcentage en moyenne, en prenant en compte tous les facteurs mentionnés ci-dessus.

En d'autres termes, nous constatons cette différence lorsque nous comparons les résultats durant le confinement avec les résultats lors du même mois d'une année précédente, au sein de chaque communauté et pour le même facilitateur communautaire, pour le même profil d'enfants et de ménages (voir le tableau des résultats supplémentaires).¹²

L'ampleur exacte de l'effet varie en fonction des données incluses dans l'analyse. Par exemple, lorsqu'en alternative, nous étendons le groupe de contrôle à toutes les communautés au lieu de compter uniquement les 263 communautés où la collecte de données s'est poursuivie, nous constatons une augmentation de l'identification du travail des enfants d'environ 6 points de pourcentage durant le semi-confinement (ces résultats sont disponibles à la demande).

Conclusion

Les données recueillies grâce au Système de suivi et de remédiation du travail des enfants de la Fondation ICI durant le semi-confinement en Côte d'Ivoire fournissent une source d'informations précieuse pour nous aider à comprendre comment le travail des enfants dans certaines communautés cacaoyères a été affecté durant cette période de semi-confinement.

Il est important de remarquer que l'augmentation du travail des enfants pourrait être en partie due à d'autres facteurs, dont nous ne pouvons pas rendre compte dans cette analyse. Ces derniers pourraient inclure l'environnement économique en constante évolution (prix du cacao, marché du travail, etc.), les cycles des projets des systèmes de suivi, ainsi que les qualifications et les motivations en évolution des facilitateurs communautaires. Tous ces éléments font varier vers le haut et vers le bas les taux d'identification du travail des enfants dans le temps.

Dans les mois qui arrivent, il sera important d'utiliser des données sur une durée plus longue, y compris celles recueillies lors de la levée du semi-confinement, ainsi que des outils économétriques plus perfectionnés, afin de mieux comprendre le mécanisme derrière ce changement.

Ces résultats soulignent la vulnérabilité des ménages producteurs de cacao et montrent que les progrès dans la lutte contre le travail des enfants peuvent être rapidement inversés.

Peu importe la combinaison de raisons qui la justifient, l'augmentation enregistrée du travail dangereux des enfants durant la période du COVID-19 est préoccupante.

À l'heure où nous écrivons, en juin 2020, les écoles en Côte d'Ivoire ont déjà rouvert, certaines restrictions relatives aux déplacements ont été assouplies, et de nombreuses interventions visant à améliorer la protection des enfants dans les communautés productrices de cacao ont repris. Celles-ci comprennent des activités menées par le gouvernement, l'industrie et la société civile visant à sensibiliser la population, à mobiliser les communautés et à soutenir l'accès des enfants à l'éducation.

Si ces dernières peuvent aider à renverser la tendance observée, les impacts économiques de la pandémie vont sûrement continuer à se faire sentir.

¹² Les résultats complets sont disponibles ici : [Le travail dangereux des enfants dans les communautés de Côte d'Ivoire durant la COVID-19](#)

En prenant en compte la situation en pleine évolution, les conclusions présentées ici suggèrent que les parties prenantes du secteur du cacao devraient :

- envisager de recommencer et d'intensifier les activités visant à prévenir et à lutter contre le travail des enfants dans les communautés productrices de cacao, là où de telles activités peuvent être reprises en toute sécurité, sans risque injustifié pour les communautés, les ménages agriculteurs, les travailleurs et le personnel
- suivre de près la situation des enfants dans les communautés productrices de cacao ces prochains mois, y compris leur participation à du travail dangereux et leur fréquentation scolaire
- recueillir des données supplémentaires pour essayer de comprendre de quelle manière les ménages producteurs de cacao ont été – et pourraient continuer d'être – affectés par la crise du COVID-19, et mettre à profit ces connaissances pour concevoir des mesures de réponse appropriées
- en fonction des besoins prioritaires et des défis identifiés, fournir un soutien additionnel aux ménages et aux enfants ayant été affectés négativement, par exemple : aider les enfants qui ont quitté l'école à reprendre leurs études ; soutenir les revenus des ménages là où ces derniers ont souffert ; et aider les foyers à accéder à une main d'œuvre adulte, là où cette dernière est indisponible ou inabordable

Ces résultats soulignent la vulnérabilité des ménages producteurs de cacao et montrent que les progrès dans la lutte contre le travail des enfants peuvent être rapidement inversés par des chocs extérieurs, comme le COVID-19.

Les résultats soulignent le besoin de mobiliser dès à présent davantage de soutien pour intensifier les efforts fournis actuellement par le gouvernement, l'industrie et leurs partenaires de la société civile pour la protection des enfants, et qui se sont démontrés efficaces pour réduire le travail des enfants et améliorer leur accès à leurs droits fondamentaux.

D'avantage d'efforts sont clairement nécessaires pour renforcer la capacité des ménages cacaoyers à supporter les futurs chocs – qu'ils aient un lien avec la disponibilité de la main d'œuvre, la santé ou le climat.

Ces résultats soulignent la vulnérabilité des ménages producteurs de cacao et montrent que les progrès dans la lutte contre le travail des enfants peuvent être rapidement inversés par des chocs extérieurs, comme le COVID-19.

Ces efforts devraient inclure les interventions qui se sont avérées efficaces pour stimuler la résilience et diminuer le travail des enfants.

La résilience des systèmes visant à prévenir, identifier et remédier au travail des enfants devrait être aussi renforcée, afin qu'ils restent actifs et puissent soutenir les ménages d'agriculteurs dans les moments où ils en ont le plus besoin.